



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 18 septembre 2019 — N° 60

Neuf heures quarante

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Mégantic sur le sujet suivant : *Le 100^e anniversaire de la paroisse de Johnville.*
- Le député de Jacques-Cartier sur le sujet suivant : *Souligner le décès de Mme Teresa Dellar.*
- La députée de Repentigny sur le sujet suivant : *40^e anniversaire du Centre d'action bénévole MRC L'Assomption.*
- Le député de Viau sur le sujet suivant : *Souligner la 12^e Journée mondiale des sourds.*
- Le député de Maskinongé sur le sujet suivant : *Bravo et merci Jonathan Gariépy.*
- Le député de Beauce-Sud sur le sujet suivant : *Hommage aux employés de Canam qui ont œuvré au pont Champlain.*
- Le député de Chauveau sur le sujet suivant : *Hommage à Éric Martel-Bahoéli.*
- Le député de Hochelaga-Maisonneuve sur le sujet suivant : *Le Marché des tisserandes.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *30 ans pour la Maison des Jeunes de Waterville.*
- Le député de Chapleau sur le sujet suivant : *FMG - Festival.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

- DÉPÔTS**
- a) documents
 - b) rapports de commissions
 - c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

Motion présentée par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation de l'aviation civile internationale concernant les exemptions, les exonérations et les prérogatives de courtoisie consenties à l'organisation, à ses fonctionnaires, aux états membres et aux membres d'une représentation permanente auprès de l'organisation.

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) Projet de loi n° 15
Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique
Présenté par la ministre du Tourisme le 28 mai 2019
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations)
déposé le **17 septembre 2019**
- 2) Projet de loi n° 18
Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes
Présenté par le ministre de la Famille le **10 avril 2019**
- 3) Projet de loi n° 23
Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 18 avril 2019
Reprise du débat ajourné au nom du député de LaFontaine le **13 juin 2019**
- 4) Projet de loi n° 27
Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation
Présenté par le ministre de l'Économie et de l'Innovation le **12 juin 2019**

- 5) Projet de loi n° 28
Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Présenté par la ministre de la Santé et des Services sociaux le 7 juin 2019
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le **17 septembre 2019**
- 6) Projet de loi n° 29
Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées
Présenté par la ministre de la Justice le 5 juin 2019
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **17 septembre 2019**
- 7) Projet de loi n° 30
Loi visant la récupération de sommes dues à l'État
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **14 juin 2019**
- 8) Projet de loi n° 31
Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services
Présenté par la ministre de la Santé et des Services sociaux le **13 juin 2019**
- 9) Projet de loi n° 32
Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel
Présenté par la ministre de la Justice le **13 juin 2019**
- 10) Projet de loi n° 33
Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le **14 juin 2019**
- 11) Projet de loi n° 34
Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité
Présenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le **12 juin 2019**

Étude détaillée en commission

- 12) Projet de loi n° 5**
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique et d’autres dispositions à l’égard des services de l’éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans
Présenté par le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur le 14 février 2019
Rapport de la Commission de la culture et de l’éducation (consultations) déposé le 5 juin 2019
Principe adopté le **14 juin 2019**, et
Renvoyé à la Commission de la culture et de l’éducation
- 13) Projet de loi n° 16**
Loi visant principalement l’encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l’amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d’habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
Présenté par la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation le 3 avril 2019
Rapport de la Commission de l’aménagement du territoire (consultations) déposé le 14 mai 2019
Principe adopté le **16 mai 2019**, et
Renvoyé à la Commission de l’aménagement du territoire
- 14) Projet de loi n° 17**
Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile
Présenté par le ministre des Transports le 20 mars 2019
Rapport de la Commission des transports et de l’environnement (consultations) déposé le 14 mai 2019
Principe adopté le **5 juin 2019**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l’environnement
- 15) Projet de loi n° 25**
Loi modifiant principalement la Loi sur l’immatriculation des armes à feu
Présenté par la ministre de la Sécurité publique le 14 mai 2019
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 17 septembre 2019
Principe adopté le **17 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Prise en considération de rapports de commissions

16) Projet de loi n° 2

Loi resserrant l'encadrement du cannabis

Présenté par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux le 5 décembre 2018

Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 21 février 2019

Principe adopté le 14 mai 2019

Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux déposé le **17 septembre 2019** (Amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

17) Projet de loi n° 14

Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique

Présenté par le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale le 4 avril 2019

Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 16 mai 2019

Principe adopté le 4 juin 2019

Rapport de la Commission des finances publiques déposé le **17 septembre 2019** (Amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

18) Projet de loi n° 190

Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social

Présenté par la députée de Sherbrooke le **7 décembre 2018**

- 19) Projet de loi n° 191**
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions
Présenté par le député de Gouin le **6 décembre 2018**
- 20) Projet de loi n° 192**
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 février 2019**
- 21) Projet de loi n° 193**
Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse
Présenté par la députée de Joliette le **7 février 2019**
- 22) Projet de loi n° 194**
Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques
Présenté par le député de Jonquière le **21 février 2019**
- 23) Projet de loi n° 195**
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance
Présenté par le député de Chomedey le **11 avril 2019**
- 24) Projet de loi n° 196**
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale
Présenté par le député de Marquette le **11 avril 2019**
- 25) Projet de loi n° 197**
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par le député de Chomedey le **9 avril 2019**
- 26) Projet de loi n° 198**
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles
Présenté par le député de Rosemont le **9 mai 2019**

- 27) Projet de loi n° 390
Loi remplaçant la Loi sur l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **18 avril 2019**
- 28) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière
Présenté par le député de Jonquière le **30 mai 2019**
- 29) Projet de loi n° 392
Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **9 mai 2019**
- 30) Projet de loi n° 393
Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **16 mai 2019**
- 31) Projet de loi n° 396
Loi modifiant le Code civil afin que l'action visant à réparer un préjudice corporel résultant d'une agression à caractère sexuel, de la violence subie pendant l'enfance ou de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint soit imprescriptible la vie durant de l'auteur de l'acte
Présenté par la députée de Sherbrooke le **12 juin 2019**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

32) 17 septembre 2019

Motion du député de Robert-Baldwin :

QUE l'Assemblée nationale mandate la Commission des finances publiques afin de faire toute la lumière sur la protection des données des Québécois détenues par les institutions publiques et privées et d'évaluer l'opportunité de resserrer la Loi sur la protection du consommateur dans la foulée des événements survenus récemment, notamment chez Desjardins, Capital One, Revenu Québec et Industrielle Alliance;

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques et entende:

Le Mouvement Desjardins
Capital One
L'Association des banquiers canadiens
Équifax
TransUnion
L'Autorité des marchés financiers (AMF)
Benoît Boivin, dirigeant principal de l'Information du Québec
Revenu Québec
L'Office de la protection du consommateur
Option Consommateurs
Union des consommateurs
La Sûreté du Québec
Le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM)
Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)
Le Conseil canadien de l'identité et de l'authentification numérique (DIACC)
MS Solution
ARS Solutions

Le Centre d'étude en droit économique (CEDE)
Jean-Denis Garon, UQAM, Département des sciences économiques
Benoit Dupont, Université de Montréal, directeur scientifique du Réseau intégré sur la cybersécurité (SERENE-RISC) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie
Michel Carlos, spécialiste en lutte contre la fraude
Steve Waterhouse, expert en sécurité informatique
Paul Laurier, président de Vigiteck et ex-enquêteur SQ, ainsi que toutes les personnes ou organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 4 décembre 2019 à moins que la Commission n'en décide autrement;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Projet de loi n° 20

Loi mettant en œuvre certaines recommandations du rapport du 20 août 2018 du comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019
Adopté le **17 septembre 2019**

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandat réglementaire

- Audition sur le chapitre 5 intitulé « Reprise informatique » et le chapitre 7 intitulé « Contrats en technologie de l'information – Suivi d'un audit particulier » du rapport de mai 2018 du Vérificateur général du Québec.
- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers.
- Audition du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 34**, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité (mandat confié le 17 septembre 2019).

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie de l'énergie.

Mandat d'initiative

- Examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 16**, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (mandat confié le 16 mai 2019).

Mandat conféré par une loi

- Étudier le rapport de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale.

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Entendre la Commission municipale du Québec.

Mandat d'initiative

- Poursuivre le mandat d'initiative sur l'accès aux services financiers de proximité en région.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 5**, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans (mandat confié le 14 juin 2019).

Mandat conféré par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Mandat d’initiative

- Avenir des médias d’information.

COMMISSION DE L’ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandat de l’Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 27**, Loi concernant principalement l’organisation gouvernementale en matière d’économie et d’innovation (mandat confié le 17 septembre 2019).
- **Projet de loi n° 33**, Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic (mandat confié le 17 septembre 2019).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat de l’Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 25**, Loi modifiant principalement la Loi sur l’immatriculation des armes à feu (mandat confié le 17 septembre 2019).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat de l’Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 18**, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes (mandat confié le 5 juin 2019).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat d’initiative

- L’augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l’attention avec hyperactivité (TDAH).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L’ENVIRONNEMENT

Mandat de l’Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 17**, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile (mandat confié le 5 juin 2019).

Mandat d’initiative

- Les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre.

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 74) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **5 juin 2019**
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

J’attire aujourd’hui l’attention de la ministre sur la situation particulière des personnes blessées médullaires (lésions à la moelle épinière). Celles-ci représentent une population relativement peu nombreuse, mais elles nécessitent néanmoins des soins médicaux et des services de réadaptation parmi les plus complexes dans le domaine de la traumatologie. Pour cette raison, des Centres d’expertise pour blessés médullaires (CEBM) ont été créés, permettant ainsi de concentrer l’expertise des professionnels et d’y diriger les personnes ayant un diagnostic de blessure médullaire de manière systématique.

Le 1^{er} février 2019, l’organisme Moelle épinière et motricité Québec soumettait une lettre à l’attention de la ministre qui se voulait un cri d’alarme quant à

l'avenir des soins et des services offerts aux personnes aux prises avec une lésion médullaire. En effet, celle-ci dénonçait un effritement des services et des soins à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP), et plus précisément le manque d'omnipraticiens et de ressources en urologie, la baisse de budget pour la réadaptation axée sur l'intégration sociale (RAIS), la pénurie de ressources pour la prévention des plaies ainsi que la difficulté d'obtenir des suivis à long terme. La fermeture de lits à l'IRDQP, due à la pénurie d'omnipraticiens, entraîne des conséquences graves pour les personnes blessées médullaires qui sont forcées de prolonger leur séjour à l'hôpital et, ce faisant, de retarder le début de la réadaptation, phase cruciale du processus.

Moelle épinière et motricité Québec demande au gouvernement d'intervenir rapidement afin que :

- 1- des mesures soient prises en vue de rétablir la qualité perdue des soins et des services au Centre d'expertise pour les blessés médullaires de l'est du Québec (CEBMEQ);
- 2- des mesures soient prises afin de pallier le manque de services en urologie, la baisse de budget consacré à la réadaptation axée sur l'intégration sociales (RAIS), le manque de ressources pour la prévention des plaies ainsi que la difficulté à obtenir des suivis à long terme;
- 3- les personnes blessées médullaires aient rapidement accès à des omnipraticiens à l'IRDQP;
- 4- la clientèle ayant une lésion à la moelle épinière puisse avoir un lit rapidement à l'IRDQP afin d'entamer dès que possible la phase de réadaptation;
- 5- l'on cesse d'envoyer à leur domicile des patients qui n'ont pas encore terminé leur réadaptation et qu'on garantisse une pleine et complète réadaptation comme convenu dans les divers protocoles;
- 6- l'on garantisse la qualité des services et la sécurité des personnes en réadaptation.

Dans une seconde lettre datée du 19 mars 2019, Moelle épinière et motricité Québec faisait également état d'une problématique spécifique à l'ouest du Québec. Cette fois, il dénonce le non-respect de la trajectoire des blessés médullaires dans le Centre d'expertise de l'ouest du Québec (CEBMOQ). En effet, une fois le diagnostic de blessure médullaire établi, les personnes devraient être transférées automatiquement à l'Hôpital du Sacré-Cœur (HSCM), car l'équipe médicale de cet établissement est formé spécifiquement pour stabiliser l'état des blessés médullaires, faire en sorte de minimiser les séquelles et ainsi maximiser le potentiel de récupération des acquis. Cette trajectoire de

services, nous le rappelons à la ministre, avait été convenue par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Or, il semble que celle-ci ne soit pas toujours respectée, et cela constitue un manquement grave susceptible de causer d'irréparables préjudices aux personnes blessées médullaires.

Moelle épinière et motricité Québec demande donc au gouvernement :

- 1- de prendre les moyens nécessaires afin qu'en tous temps la trajectoire du CEBMOQ soit respectée de telle manière que tout nouveau blessé médullaire dans l'ouest du Québec reçoive des soins en traumatologie uniquement et exclusivement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Eu égard à ce qui précède, mes questions à la ministre de la Santé et des Services sociaux sont les suivantes :

- La ministre compte-t-elle prendre les mesures nécessaires afin de rétablir la qualité des soins et l'offre de services pour les personnes blessées médullaires?
- Quelles sont les mesures concrètes que la ministre compte prendre afin de remédier aux problèmes récurrents que vivent les personnes blessées médullaires dans le CEBMEQ?
- La ministre fera-t-elle en sorte que la trajectoire du CEBMOQ, dès maintenant, soit systématiquement respectée?

80) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **18 septembre 2019**
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Le 15 septembre 2017 marque l'entrée en vigueur de la loi 92 obligeant les pharmaciens à détailler leurs factures, permettant ainsi aux clients de connaître le prix du médicament, la marge versée au distributeur et les honoraires du pharmacien. Ces derniers incluent entre autres les frais d'exploitation de la pharmacie et le profit.

Selon l'article 19 de la Loi sur l'assurance maladie, c'est la ministre de la Santé et des Services sociaux, avec l'approbation du Conseil du trésor, qui conclut avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) l'entente concernant la rémunération des services assurés.

Le gouvernement actuel a renouvelé l'entente avec l'AQPP pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2020. Une condition de cette entente semble toutefois défier toute logique. Lors d'un renouvellement de prescription, les pharmaciens peuvent bien sûr facturer des honoraires. Or, si un citoyen couvert par le régime

public d'assurance maladie souhaite renouveler son ordonnance pour plusieurs mois, le pharmacien peut lui facturer jusqu'à trois fois ses frais de service, et ce, même s'il n'y a eu qu'un service rendu.

Aussi, cette entente crée des inégalités entre deux groupes de citoyens : ceux couverts par la RAMQ et ceux couverts par une assurance privée. Pour les premiers, le gouvernement a négocié des honoraires fixes d'environ 9\$ par ordonnance, mais pour les deuxièmes, les pharmaciens sont libres de fixer eux-mêmes le montant de leurs honoraires. Les montants varient beaucoup et sont nettement plus élevés que ceux exigés pour les personnes inscrites au régime public. De plus, ils sont difficiles à analyser puisqu'ils sont décidés de façon arbitraire ; ils ne sont pas fixes et ne représentent pas un pourcentage du prix du médicament.

Mes questions sont les suivantes :

- Le gouvernement trouve-t-il raisonnable que plusieurs frais de service soient facturés alors qu'un seul service ait été rendu?
- Le gouvernement peut-il nous expliquer son choix de renouveler cette condition dans l'entente avec l'AQPP?
- En 2020, le gouvernement pense-t-il revoir sa position et négocier l'entente de façon à ce qu'un pharmacien ne puisse facturer qu'une seule fois ses honoraires, malgré les ordonnances renouvelées pour plusieurs mois, afin de faciliter l'accès aux médicaments pour les citoyens à la santé précaire et souvent à faible revenu?
- Le gouvernement envisage-t-il un régime totalement public d'assurance médicaments qui permettrait de résoudre le problème des iniquités entre les citoyens couverts par le public et par le privé?
- Si le gouvernement ne souhaite pas s'engager dans cette voie, comment compte-t-il s'assurer que les Québécois et Québécoises couverts par une assurance privée ne soient pas désavantagés financièrement par rapport à ceux couverts par la RAMQ lorsqu'ils effectuent une transaction à la pharmacie?

81) Mme Ghazal (Mercier) – **18 septembre 2019**

Au ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

La municipalité du Canton de Potton a adopté le règlement 2018-453 qui permet à tous les véhicules hors route (VHR) de parcourir à l'année longue l'ensemble de ses 170 kilomètres de chemins municipaux. En transformant toutes les routes publiques en pistes de VHR, ce nouveau règlement met en danger les utilisateurs de VHR, mais aussi tous les utilisateurs des routes de Potton (qu'ils soient

résidents ou visiteurs). En cautionnant ce règlement unique au Québec, nous contribuons à la création d'un précédent généralisable à l'échelle de la province. Les fabricants de VHR eux-mêmes s'opposent à l'utilisation de leurs produits sur des voies publiques pavées et non pavées. Le *Specialty Vehicle Institute of America*, le plus grand regroupement de fabricants, estime que « les VHR sont conçus et fabriqués pour un usage hors route uniquement », et la *US Consumer Product Safety Commission* a déclaré que « Les véhicules tout-terrain peuvent atteindre la vitesse tolérée sur les autoroutes, mais avec leurs pneus basse pression et leur centre de gravité élevé ils ont tendance à basculer ou à perdre le contrôle ».

Au-delà de l'incohérence sémantique de ce règlement, la loi sur les VHR est claire. Elle interdit la circulation des véhicules hors route sur les chemins publics ; vise le développement de la pratique sécuritaire des VHR sur des sentiers conçus à cet effet et ne permet qu'exceptionnellement aux municipalités d'ouvrir des tronçons de chemins publics à la circulation des VHR afin de sécuriser le passage entre des sentiers de VHR, tout en protégeant les autres utilisateurs de la route par une signalisation adéquate. Un tel règlement contrevient aux grands principes de la loi sur les VHR et risque de faire augmenter le nombre d'accidents et les décès comme le démontrent des études dans des juridictions qui permettent la circulation de VHR sur les voies publiques.

Au nom d'Action Potton, un regroupement de citoyens du Canton de Potton, nous demandons au ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie de bien vouloir désavouer le règlement 2018-453.

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 17 septembre 2019
Loi modifiant la Loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions – *ministre des Finances.*
- b) 17 septembre 2019
Loi visant principalement à instituer le Centre d’acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec – *ministre responsable de l’Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor.*
- c) 17 septembre 2019
Loi visant à moderniser certaines règles relatives à la publicité foncière et à favoriser la diffusion de l’information géospatiale – *ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles.*

Projets de loi publics au nom des députés

- d) 1^{er} mai 2019
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l’environnement pour instaurer un droit d’initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l’indépendance du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement – *députée de Mercier.*

Projets de loi d’intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS